

Compte-rendu de la réunion du 7 mars 2022

Présents : MADINIER Pierre, MISERY Nadine, FRAISSE Alain, VALETTE CHANOINE Virginie, DEGACHE Sylvain, SERAYET Thierry, DE LA ROQUE Isabelle, GUIRONNET Jocelyne, REYNAUD Éric, CANIVET Katy, JUNIQUE Eva, PONSON Cécile, GRATTESSOL Nicolas.

Absents excusés : TRACOL Stéphane, BAUM Christophe.

Pouvoir : TRACOL Stéphane à MISERY Nadine, BAUM Christophe à FRAISSE Alain.

Secrétaire : MISERY Nadine

1°) Convention de partenariat mairie/associations d'Eclassan

La commission Lien avec les Associations et Commerces d'Eclassan expose au Conseil Municipal l'intérêt de mettre en place une convention de partenariat entre la mairie et les associations de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** la convention de partenariat mairie/association ;
- **Autorise** monsieur le Maire à signer la convention avec les différentes associations.

2°) Questions diverses

Commémoration du 19 mars : Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commémoration du 19 mars aura lieu place des combattants à 18h00, l'information sera diffusée sur panneau pocket.

Demande de subvention ADAPEI : Le conseil municipal ne souhaite pas donner suite à la demande de subvention de l'ADAPEI.

Demande de subvention prévention routière : Cette demande sera étudiée ultérieurement par la commission en lien avec les associations.

Table d'orientation : Monsieur le Maire présente au conseil municipal le devis de la société Agoracom pour l'installation d'une table d'orientation au Montbard. Il est décidé de prendre contact avec un cartographe afin de répertorier tous les monts environnants.

Devis illumination de Noël : Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'étant donné les tarifs promotionnels actuels, un devis a été demandé à l'entreprise citylum concernant l'achat de nouvelles décorations lumineuses ainsi que des kits de réparation.

Incinérateur de cadavres d'animaux : Monsieur le Maire fait part du projet de la communauté de communes Arche Agglo concernant la création d'un incinérateur de cadavres d'animaux sur la commune de Cheminas.

Sollicitation de la compagnie la Volubile : Monsieur le Maire expose à l'assemblée le projet de la compagnie souhaitant acquérir et installer temporairement un bal monté (chapiteau) afin d'y organiser leur festival à Marsan.

Logiciel cimetière : il est décidé l'acquisition d'un « logiciel cimetière » afin de pouvoir disposer d'un outil plus adapté à l'organisation funéraire.

La séance est levée à 20h00.

